

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 60 (1980)
Heft: 2

Artikel: Les relations franco-suissees dans le domaine des services
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887089>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les relations franco-suisses dans le domaine des services

Les échanges franco-suisses ainsi que les activités d'entreprises suisses dans les divers secteurs des services constituent un ensemble d'une singulière complexité qui fait que la distinction entre activités industrielles et activités de services ne représente plus une classification réaliste. En effet, la quasi totalité des activités et échanges industriels est désormais surmontée d'une pyramide de services généraux et spécifiques qui exclut pratiquement une séparation rigoureuse en « secteurs » distincts. C'est une constatation qu'impose l'observation de l'évolution économique en général, et c'est plus particulièrement le cas dans le « compartiment franco-suisse » où le niveau technologique en augmentation continue entraîne forcément un gonflement concomitant des services.

A s'en tenir aux notions traditionnelles, les activités de services d'entreprises suisses en France se situent principalement dans les domaines des transports, des grands magasins et des assurances. Dans le domaine financier, les banques suisses n'ont pas de guichets ouverts en France. Il convient pourtant de signaler le très important volume d'investissements pratiqués en France par la Suisse, principalement par les banques suisses, en 1979. Selon les indications officielles, il s'agit de 2,3 milliards de francs suisses, soit près de six milliards français. Ainsi, la Suisse s'est placée au deuxième rang des investisseurs étrangers en France, derrière la République fédérale allemande.

Par ailleurs, il y a lieu de noter l'important développement en cours des activités d'importation-exportation. Au cours des cinq premiers mois de 1980, l'excédent commercial français vis-à-vis de la Suisse se situe pour la première fois à trois milliards de francs français. Ces résultats s'appuient sur une infrastructure considérable de services impossible à prendre en considération dans son ensemble au cours d'une investigation comme la nôtre qui se réduit à des sondages en certains points significatifs.

Les transports

L'activité des entreprises de transports reflète en général celle de l'industrie. Elle est déprimée dans son ensemble et les relations entre la France et la Suisse s'en ressentent. Aussi bien le trafic routier que le trafic ferroviaire de France en Suisse accuse cette tendance du point de vue des tonnages transportés. A l'inverse, le trafic de Suisse en France est mieux disposé mais porte traditionnellement et structurellement sur des tonnages inférieurs au dixième du tonnage transporté de France en Suisse. Ainsi, les marchandises transportées par chemin de fer, par exemple, ont légèrement régressé de 2,541 millions de tonnes en 1978 à 2,526 millions de tonnes en 1979 tandis que le mouvement en sens inverse s'est notablement accru en passant de 168 400 à 180 000 tonnes au cours des deux années sous revue.

En ce qui concerne le transit France-Italie par la Suisse, l'événement saillant est constitué par une croissance très marquée du tonnage nord-sud empruntant la ligne Vallorbe-Iselle. De 314 000 tonnes en 1978, il est passé à 755 000 t. en 1979 et a atteint 310 000 t pour les quatre premiers mois de 1980, ce qui laisse augurer d'une augmentation de 10 à 15 pour cent à la fin de cette année. Il est vrai que les statistiques des transports de transit sur cette ligne – qui est la liaison la plus courte entre Paris et Milan – évoluent en dents de scie et que 1978 était, en plus, marqué par plusieurs mois de perturbation due à une rupture de pont sur le versant italien de la ligne du Simplon. On est néanmoins en droit d'attendre une confirmation de l'augmentation du trafic sur cette ligne au moins jusqu'à la mise en service du Train à Grande Vitesse qui pourrait accroître la concurrence des lignes desservant le Mont-Cenis.

En ce qui concerne le trafic aérien, l'exploitation des liaisons France-Suisse est marquée par une augmentation de l'offre de capacité. Entre Paris et la Suisse, Swissair a augmenté ses capacités de 11,6 pour cent (janvier-mai 1980) et enregistré une augmentation du



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE COURTAGE D'ASSURANCES

Société Anonyme au Capital de 3.939.050 F. entièrement libéré

145, Boulevard Haussmann — 75008 PARIS

Téléphone : 563-03-20

Adresse Télégraphique : BIENASSUR-PARIS-8^e

Télex : BIENASS 290 187

CORRESPONDANTS EN SUISSE :

REED STENHOUSE INTERNATIONAL S.A.

18, cours des Bastions 1211 GENÈVE 12

Téléphone : 022-20-20-86

Télex : 22064

CAVIEZEL Ltd

Reinsurance Underwriting Agency Ltd
Ceresstrasse 28 8008 ZURICH

Téléphone : 01-55-26-26 / 55-27-21

Télex : 54254

HELVETIA VIE

Société Suisse d'Assurances — Genève

Capital social F. S. 12.000.000 (100 % versés)

- **Assurances Grandes Branches**
- **Assurances Collectives**

DIRECTION POUR LA FRANCE

153, rue du Faubourg Saint-Honoré

75383 PARIS — CEDEX 08

Tél. 563.00.01

Entreprise régie par le code des Assurances

R. C. Paris B 307 254 961

HELVETIA ACCIDENTS

Société Suisse d'Assurances — Zurich

Capital social F. S. 15.000.000 (100 % versés)

- **Assurances Automobiles**
- **Responsabilité Civile Générale**
- **Individuelle Accidents**
- **Indemnités Journalières
maladie & accidents**
- **Sports d'hiver - Caravanes**

DIRECTION POUR LA FRANCE

153, rue du Faubourg Saint-Honoré

75383 PARIS — CEDEX 08

Tél. 563.00.01

Entreprise régie par le code des Assurances

R. C. Paris B 775 752 983

taux d'utilisation de 5 pour cent pour les passagers et d'un peu moins de 12 pour cent pour le fret. En Janvier 1979, Swissair offrait sur les lignes Paris-Suisse 31 000 places dont 22 000 trouvaient « preneur »; en janvier 1980, le nombre de sièges offerts était de 37 000 et celui des sièges occupés de 24 000. Le fait que la croissance de l'offre et de la demande ne soit pas identique n'a rien d'inquiétant dans un marché qui poursuit une croissance régulière, et le cas échéant soutenue par des modulations de prix.

Les grands magasins

Le secteur suisse des grands magasins, représenté par l'une des sociétés les plus importantes de France de la branche, a été caractérisé par un net affermissement de la situation bénéficiaire, la reprise du versement d'un dividende, l'élargissement de la base d'activité tant en France qu'à l'étranger (Japon notamment). Plusieurs années d'efforts, de sacrifices et d'investissements commencent à porter leurs fruits. Sans doute est-ce à une direction avisée et expérimentée dans la gestion des affaires de ce type que l'on doit le redressement intervenu en 1979 et qui se poursuit depuis le début de 1980. Au départ, les risques de l'opération n'étaient pas minces. A en juger par les résultats, ils étaient correctement évalués.

Dans une conjoncture dominée par de nombreux impondérables sur le plan de la consommation, il serait hasardeux, toutefois, de ne pas voir les ombres qui planent actuellement sur toute affaire directement liée aux pouvoirs et contraintes de consommation des grandes masses.

Les assurances

Le domaine des assurances – où plus d'une douzaine de compagnies suisses sont en activité sur le marché français – subit d'une manière générale les effets de la dégradation économique. Bien que chaque entreprise ressente cette dépression, les conséquences préjudiciables en sont inégales. Globalement, l'assurance-vie progresse relativement bien, au moins dans la proportion du taux d'inflation, tandis que les assurances-risques sans épargne marchent médiocrement et progressent en général nettement en dessous du taux d'inflation.

Selon les indications que nous fournissent les professionnels, la dégradation du marché n'atteint pas uniquement la clientèle potentielle – susceptible de signer de nouveaux contrats – elle porte également sur le marché en portefeuille, c'est-à-dire que la lutte est ouverte entre les compagnies qui se débauchent réciproquement la clientèle déjà acquise. Il va de soi qu'au bénéfice à court terme éventuel succède rapidement le préjudice qu'un tel comportement commercial fait subir à ceux qui le pratiquent... et aux autres.

Potentiellement le marché français de l'assurance conserve toutes ses promesses: un tiers des Français est assuré sur la vie contre quatre cinquièmes des Suisses. Mais peut-être, le Latin est-il moins sensible à cette forme de sécurité que d'autres. Toujours est-il que depuis plusieurs années les compagnies n'ont pas réussi à augmenter d'une manière significative la quote-part des personnes assurées sur la vie en France. Même si certains blocages interdisaient définitivement un élargissement notable de ce marché – ce qui est une hypothèse absurde – la lutte que se livrent les sociétés pour la clientèle acquise est probablement la plus mauvaise défense de ses intérêts que la profession puisse mettre en œuvre.

FRANÇOIS
lacombe
➔

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

LYON
rue du Lyonnais
69800 Saint Priest
Tél. (78) 20 34 07

BELLEGARDE
51 av. St Exupéry
01202
Tél. (50) 48 01 05

PARIS
rue Robert Moinon Z. I.
95190 Goussainville
Tél. (1) 988 53 99

Madelon